Mesures spécifiques dans le secteur des olives de table (modif. règl. 1332/92/CEE)

1995/0067(CNS) - 27/04/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement Européen a approuvé cette proposition de modification de règlement conformément à la procédure prévue à l'article 143 de son règlement intérieur (procédure sans rapport).